



Pays Pêche



La quiétude
d'un grand espace
de montagne



UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

Le territoire des Hautes Terres d'Oc, situé au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, s'étend du massif du Sidobre aux Monts de Lacaune en passant par la Vallée du Thoré, la Montagne Noire dans le Tarn et traverse les plateaux du Somail, de l'Espinouse pour arriver au massif du Caroux dans l'Hérault.

SOMMAIRE

- 3 | Des milieux variés
- 4 | La carte
- 6 | Les principales espèces
- 9 | Les espèces invasives
- 10 | Les espèces protégées
- 12 | Les tourbières
- 13 | Les catégories piscicoles
- 14 | Les rivières
- 16 | Les lacs
 - La Raviège
 - Le Laouzas
 - Les Saints-Peyres
 - Saut de Vésoles
- 17 | Les moniteurs guides pêche et leurs spécialités
- 18 | Le label pour les hébergements
- 19 | Les contacts



DES MILIEUX VARIÉS

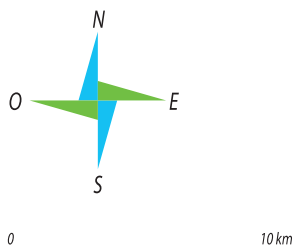
Les lacs du Laouzas, de La Raviège, des Saints-Peyres, le Saut de Vésoles, les rivières de l'Agoût, du Gijou, de la Vèbre, du Viau, de l'Arn, de Candesoubre et du Thoré, leurs innombrables affluents sur des centaines de kilomètres font de cette région une destination rêvée pour les pêcheurs. Sportifs ou amateurs, chacun trouvera son bonheur.

Montagneux, préservé de la pollution des villes, ce vaste territoire offre un grand réseau de rivières de 1^{ère} catégorie piscicole. En effet, les milieux sont propices à l'accueil des populations de salmonidés. L'espèce de référence et la

plus pêchée est la truite fario. Elle est accompagnée de plusieurs autres espèces. Citons le vairon, le goujon... On y trouve également des petits poissons, plus discrets : la loche franche, la lamproie de Planer... indicateurs de la bonne qualité des eaux.

Dans les lacs classés en 2^{ème} catégorie piscicole, beaucoup plus accessibles, les poissons carnassiers (brochets, perches, sandres), les grosses carpes ou les abondantes populations de petits poissons (gardons, rotengles...) permettent de pratiquer de nombreuses techniques et cela, toute l'année.

Laissez-vous gagner par le charme de cet espace plutôt secret...



**Découvrez
en un clic,
nos 34
circuits pêche**

Légende de la carte

in-sur-Rance : 8 km

-  Ponton pêche pour personnes à mobilité réduite
-  Circuits de pêche N° 1 à 34
-  Circuit sportif
-  Pêche à la carpe de nuit
-  Rampe de mise à l'eau
-  Cours d'eau et plans d'eau de 1^{ère} catégorie
-  Cours d'eau et plans d'eau de 2^{ème} catégorie
-  Bureau d'Information Touristique
-  Musées de France
-  Point d'Information Touristique
-  Indication de distance en sortie de carte

HERYON












Saint-Affrique : 37 km
Roquefort-sur-Soulzon : 50 km
Viaduc de Millau : 62 km

Bédarieux : 20 km
BEZIERS : 50 km

Bédarieux : 10 km
Clermont-l'Hérault : 40 km
BEZIERS : 45 km
MONTPELLIER : 83 km

Saint-Pons-de-Thomières
BÉZIERS : 51 km
NARBONNE : 51 km

Légende des parcours

-  Echelle
-  Village
-  Hameau
-  Parking
-  Route
-  Pont
-  Sens du courant
-  Barrage hydroélectrique
-  Barrage

LES PRINCIPALES ESPÈCES

Les efforts de tous ont contribué à préserver un patrimoine naturel riche

LES SALMONIDÉS

La truite fario

Salmo trutta



- Un corps fuselé, élancé, une grosse tête, de petites écailles
- 25 cm en moyenne
- 200 à 500 g
- Une petite nageoire entre la dorsale et la caudale, caractère de la famille des salmonidés.

Elle mange des insectes, larves, vers, mollusques et petits poissons.

Elle chasse à l'affût, capturant les proies qui passent à sa portée en pleine eau ou en surface.

Elle se reproduit de mi-novembre à mi-décembre.

La femelle pondra 1 000 à 4 000 œufs sur un fond caillouteux dans lequel elle aura aménagé un nid.

Elle aime les eaux vives, fraîches et bien oxygénées, de préférence les rivières et les torrents.

Pêche soumise à ouverture et fermeture.

Espèce soumise à taille légale de capture.

La truite Arc-en-ciel

Oncorhynchus mykiss



- Une forme similaire à la truite fario
- Poisson introduit par l'homme, généralement entre 20 et 40 cm. Certains individus peuvent atteindre plus de 80 cm s'ils survivent suffisamment longtemps.
- Le dos est vert/doré, le ventre est gris argenté.
- Une tâche rosée longe la ligne latérale.
- Le corps présente également une tâche rosée sur les ouïes et des petits points noirs.

Commune dans le sous-continent nord-américain, elle entre en concurrence avec la truite fario sur les mêmes niches écologiques.

Avec des habitudes alimentaires peu sélectives et une meilleure résistance aux eaux de moins bonne qualité, elle est mieux armée que les espèces autochtones pour faire face à la dégradation qualitative des rivières.

Ce poisson, très combatif, est recherché par les pêcheurs sportifs.

Pêche soumise à ouverture et fermeture seulement en 1^{ère} catégorie.

On peut la pêcher toute l'année en 2^{ème} catégorie.

Espèce soumise à taille légale de capture.

LES CARNASSIERS

Le sandre

Sander lucioperca



- Poisson pouvant atteindre 1 m de long et 10 kg
- Deux grandes nageoires dorsales, la première épineuse.

Poisson carnassier introduit dans les années 1970 qui vit en eau calme, dans les grands cours d'eau ou les plans d'eau. Solitaire ou en bancs, il chasse à découvert. Le sandre est un expert de la vision dans la pénombre. Son alimentation est composée de poissons et petits animaux aquatiques.

Pêche soumise à ouverture et fermeture.
Espèce soumise à taille légale de capture.

Le brochet

Esox lucius



- Poisson pouvant atteindre 1,30 m pour plus de 15 kg
- Le corps marbré de jaune
- Une grosse tête et une dentition redoutable.

Poisson carnassier au physique de prédateur.

Il aime les rives riches en végétation, nécessaire à sa reproduction.

Pour se nourrir, il reste souvent immobile, à l'affût d'une proie.

Le brocheton déniche les larves et les petits animaux aquatiques nécessaires à sa croissance.

Adulte, le brochet concentre sa prédation sur les poissons blancs.

Pêche soumise à ouverture et à fermeture.
Espèce soumise à taille légale de capture.

La perche

Perca fluviatilis



- Poisson très coloré, zébré de bandes noires
- Deux grosses nageoires dorsales
- Taille moyenne : entre 20 et 30 cm pour 200 g à 500 g, max + 50 cm pour 1,5 kg.

Espèce eurasiennne, fréquente dans l'hémisphère nord, autochtone dans le nord de la France, elle s'est progressivement implantée dans le sud et l'ouest.

Elle fréquente les eaux à courant modéré et les eaux stagnantes, offrant des habitats variés.

La perche se nourrit de vers, de crustacés, de larves d'insectes mais aussi de poissons.

Espèce soumise à taille légale de capture.

LES CYPRINIDÉS

La carpe

Cyprinus carpio



- Gros poisson, jusqu'à 30 kg
- Une longue nageoire dorsale
- Bouche protractile garnie de barbillons.

On la trouve dans les eaux tranquilles et chaudes des rivières et des lacs.

Elle affectionne les zones encombrées et les proximités de fosses.

Son activité alimentaire est au plus bas entre décembre et février.

Elle se nourrit de mollusques, larves d'insectes, vers, crustacés, végétaux.

C'est un poisson fouisseur se nourrissant donc sur le fond.

La femelle pond de juin à juillet plusieurs milliers d'œufs adhésifs parmi les plantes aquatiques.

La pêche de la carpe de nuit se pratique sur des parcours spécifiques.

Le gardon

Rutilus rutilus



- Corps fusiforme, polymorphe selon les milieux de vie
- Couleur argentée, certaines nageoires et l'œil présentent parfois une teinte jaune orangée
- Généralement de 10 à 20 cm, maximum 40 cm (1kg).

Indigène, il est pratiquement présent dans toute la France dans les eaux tièdes, peu courantes ou stagnantes.

Il vit en bancs constitués de nombreux poissons à la fois pour se protéger et pour la recherche d'alimentation.

Le gardon est omnivore mais surtout herbivore.

Il se nourrit sur le fond ou entre deux eaux de végétaux et de petits animaux (invertébrés, escargots, larves d'insectes...).

La reproduction s'effectue au printemps (mai et juin). Pendant cette période, les mâles sont couverts de boutons blancs appelés « boutons de noce ».

Le vairon

Phoxinus phoxinus



- Un corps long, effilé
- De 8 à 9 cm et de 3 à 10 g
- Une tête conique
- De petites écailles
- Un dos vert foncé, des taches brunes sur les flancs.

Le vairon aime la compagnie, il vit en bancs parfois très denses dans le cours supérieur des rivières.

Il se tient près du fond, dans les zones courantes et peu profondes.

C'est un mets de choix pour la truite !

Il mange des petits crustacés, larves d'insectes, mais parfois aussi quelques végétaux.

En été, il gobe les petits insectes qui se posent sur l'eau.

Il se reproduit de mai à juillet.

Pendant cette période, le mâle porte des boutons de noce et sa coloration est plus vive : son ventre se colore de rouge et ses ouïes sont rosées.

Il vivra 3 à 4 ans en moyenne.

Le goujon

Gobio occitaniae



- Un corps allongé, presque rond
- 10 à 15 cm
- 20 à 30 g
- Au coin de sa bouche, deux petites moustaches : les barbillons
- Des taches noires sur le corps et les nageoires.

Le goujon occitan est une espèce

grégaire (il vit en groupe) peuplant le sud-ouest de la France.

Il affectionne les eaux courantes mais peut s'adapter à certains milieux plus lenticques.

Il se nourrit d'invertébrés aquatiques (vers, petits mollusques, larves d'insectes, crustacés).

Il fouille et repère ses proies au fond du cours d'eau grâce à ses barbillons très sensibles.

La reproduction a lieu de mai à juin, en pleine eau.

Il vit généralement 4 à 5 ans.

LES PRINCIPALES ESPÈCES INVASIVES

Ces deux pictogrammes vous aideront à la lecture de ces pages :



Ne pas remettre à l'eau



Espèce protégée, à préserver !

La perche-soleil

Lepomis gibbosus



- Corps aplati de forme arrondie
- De 5 à 10 cm et de 5 à 50 g
- Nageoires dorsales jointives, la première est épineuse.

La perche-soleil colonise les eaux calmes. Elle vit en bancs, sauf à l'époque de la reproduction, période durant laquelle les mâles s'isolent sur les nids.

Très vorace, elle s'attaque à de nombreuses proies de toutes tailles (vers, invertébrés, alevins) et se capture facilement à la ligne.

À noter : du fait de sa voracité, elle est susceptible de créer des déséquilibres biologiques, d'où son classement d'espèce exotique envahissante.

Il est interdit de la transporter vivante !

L'écrevisse de Californie

dite « signal »

Pacifastacus leniusculus



- Elle peut atteindre de grandes tailles, jusqu'à 15 cm pour un poids de 150 g.
- De coloration brune en général, le dessous des pinces est de couleur rouge vif et le dessous du corps est bleuté chez les spécimens les plus gros.
- Une tâche blanche à la jointure de ses pinces.

Introduite en France dans les années 1970, cette espèce importée colonise les cours d'eau au détriment des espèces autochtones protégées en voie de disparition.

Ses impacts sont encore mal connus mais les déséquilibres

qu'elle génère sont importants ! Elle est peu active en période froide et redevient active au printemps. Son régime alimentaire varié se compose principalement de petits invertébrés, de têtards, de grenouilles. Les plus gros sujets sont prédateurs d'amphibiens et de poissons de tailles plus importantes. Le cannibalisme est toujours présent et la compétition est très forte ; il n'est pas rare de rencontrer des sujets amputés d'une pince.

Il est interdit de la remettre à l'eau et de la transporter vivante !

LES PRINCIPALES ESPÈCES PROTÉGÉES

Rares et menacées, contribuez à leur préservation !

La moule perlière

Margaritifera margaritifera



Un patrimoine naturel remarquable



Évitez de marcher dans l'eau pour la préserver !

- Mollusque bivalve
- 5 à 15 cm de long
- Le sommet décortiqué, brune puis noire à l'âge adulte
- Chaque individu filtre environ 50 litres d'eau par jour et permet donc une forte diminution de la turbidité.

Margaritifera margaritifera : « celle qui porte des perles », une sur 100 000, pas plus..., est une moule d'eau douce très rare et menacée.

Son cycle biologique est très particulier et l'eau où elle vit doit être d'une grande pureté.

Pour vivre et se reproduire, elle a besoin d'eaux acides, peu minéralisées et où les nitrates et les phosphates sont 5 à 6 fois

moins concentrés que dans la plupart des eaux minérales commercialisées !

Quant aux larves, pour devenir adultes, elles doivent se fixer temporairement sur les branchies de truites fario.

Les fonds et sédiments sableux ou caillouteux, où elles séjournent ensuite, doivent être propres et non colmatés.

La moule peut vivre plus de 100 ans ; ses exigences et cette longévité en font un des meilleurs indicateurs de la qualité des eaux.

Dans l'Agoût, seule une petite population isolée subsiste, et elle est particulièrement menacée.

Sur l'Arn, on en trouve une des trois plus belles populations de France, et une des seules de notre pays qui continue à se reproduire !

L'écrevisse à pattes blanches

Austropotamobius pallipes



- A maturité : 5 cm de long et jusqu'à 12 cm (10 à 12 ans)

- 30 à 90 g.



Cette espèce ne se rencontre malheureusement que très rarement. Elle fréquente les cours d'eau clairs, bien oxygénés, proches des sources.

Sa répartition dépend de la température des eaux et de la force du courant.

Les mues se trouvent dans les eaux à une température supérieure à 10°C.

Les adultes sont visibles de juin à septembre, l'activité est réduite en hiver.

Octobre est la période de reproduction. Les œufs, entre 40 et 150, sont incubés

durant 6 à 9 mois.

La nourriture est constituée pour les écrevisses les plus jeunes de petits invertébrés, les adultes consomment quant à eux des végétaux terrestres ou aquatiques.

Les écrevisses invasives introduites dans son milieu ont apporté une maladie, la peste de l'écrevisse (*Aphanomyces astaci*) qui décime les populations.

De plus la concurrence interdisciplinaire est également facteur de déclin.

La pollution et la dégradation des habitats sont également une cause de la baisse des effectifs.

La pêche des écrevisses à pattes blanches est strictement interdite.

LES TOURBIÈRES, UN MILIEU À PROTÉGER

Appelées aussi sagnes (*sanha* en occitan), on les trouve essentiellement de Lacaune-les-Bains à Anglès et dans l'Espinouse.



Une tourbière, par définition, est une zone humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe. Ces écosystèmes se caractérisent en premier lieu par un sol saturé en permanence d'une eau stagnante ou très peu mobile, privant de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme les micro-organismes (bactéries et champignons) responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique.

Dans ces conditions, la litière végétale ne se minéralise que très lentement et très partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : la tourbe.

Valeur biologique et écologique

Les tourbières constituent des écosystèmes uniques. Les facteurs

écologiques souvent très marqués (forte humidité permanente, températures souvent basses, acidité et pauvreté des eaux parfois extrêmes) font des tourbières des milieux que l'on ne rencontre dans nul autre écosystème. Beaucoup d'espèces vivant en tourbières, animales ou végétales, sont aujourd'hui très rares et/ou menacées à l'échelle de la France ou de l'Europe ; certaines sont endémiques. Les tourbières sont ainsi de véritables conservatoires biologiques.

Les conditions écologiques souvent très contraignantes qui y règnent ont nécessité de la part des organismes qui y vivent, le développement d'adaptations tout à fait remarquables. Certaines espèces, comme **les droseras**, sont ainsi devenues carnivores pour pallier la pauvreté du milieu en éléments azotés. **Les sphaignes**, quant à elles, sont capables, grâce à de grandes cellules creuses (*hyalocystes*), de stocker jusqu'à trente fois leur propre poids en eau. Et l'on a récemment découvert que **le lézard vivipare** possède une substance « anti-gel » dans le sang lui permettant de résister aux fréquentes gelées dans les tourbières...

Témoin des temps anciens

Les tourbières sont aussi d'excellents milieux conservateurs. L'étude des pollens (palynologie) conservés dans la tourbe a permis, par exemple, de reconstituer le paléoclimat et le paysage

végétal des tourbières depuis près de 12 000 ans !

Valeur fonctionnelle

En plus de leur intérêt patrimonial, les tourbières possèdent une valeur écologique fonctionnelle. Elles assurent, en effet, une multitude de fonctions au sein de la biosphère, en participant notamment à la purification de l'air et de l'eau, au stockage du carbone ou à la régulation des conditions climatiques locales.

Elles contribuent à réduire les périodes de sécheresse et d'échauffement. Elles

ont une grande capacité de stockage de l'eau et participent aussi à la régulation des débits des eaux superficielles et au réchauffement des nappes phréatiques.



Linaigrettes à feuilles étroites

LES CATÉGORIES PISCICOLES

Cours d'eau et plans d'eau classés en 1^{ère} catégorie piscicole

Il s'agit de la plupart de nos cours d'eau. Dans les cours d'eau et les plans d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole, la pêche s'effectue à l'aide d'une seule ligne montée sur canne munie de 2 hameçons au plus ou de 3 mouches artificielles au plus, de 6 balances à écrevisses dont le diamètre ne peut excéder 30 cm et la maille ne peut être inférieure à 10 mm. Période d'ouverture du 2^{ème} samedi de mars au 3^{ème} dimanche de septembre.

Cours d'eau et plans d'eau classés en 2^{ème} catégorie piscicole

La pêche est autorisée du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle s'effectue à l'aide de 4 lignes maximum par pêcheur munies

chacune de 2 hameçons au plus ou de 3 mouches artificielles au plus, de 6 balances à écrevisses dont le diamètre ne peut excéder 30 cm et la maille ne peut être inférieure à 10 mm, d'une carafe à vairons de 2 litres maximum.

Retrouvez le détail de chaque catégorie et l'ensemble des informations réglementaires sur les **cartes interactives** des Fédérations du Tarn et de l'Hérault pour la pêche et la protection du milieu aquatique.



FD Pêche Tarn



FD Pêche Hérault

LES RIVIÈRES DES HAUTES TERRES D'OC

L'Agoût, la principale rivière



Elle prend sa source dans l'Hérault, passe par La Salvetat-sur-Agoût, puis arrive dans le Tarn où elle est presque immédiatement retenue au barrage du lac de La Raviège. En aval, la rivière dévale dans les gorges boisées à l'accès très accidenté, formant des gours dans la dalle granitique. Elle abrite un beau cheptel de truites fario, ouvert à tous modes de pêche. Après la confluence du Gijou, après Vabre, l'Agoût est classée en 2^{ème} catégorie piscicole, le cours d'eau s'élargissant en arrivant dans la plaine de Castres. Son accès est beaucoup plus aisé et l'on y trouve une population variée de cyprinidés et carnassiers. Des écrevisses à pattes blanches peuvent être aperçues sur certains petits affluents, elles sont interdites à la pêche du fait de leur raréfaction. En revanche, des écrevisses américaines, peuvent, elles, faire l'objet d'une pêche à l'aide de balances.

La Vèbre et le Viau

A l'extrémité du Tarn, à la frontière de l'Hérault et de l'Aveyron, la Vèbre est un affluent de l'Agoût.

Avec le Viau, son principal affluent, qui prend sa source à Barre, à la frontière de l'Aveyron, elles drainent le plateau de Murat-sur-Vèbre avant de rejoindre la retenue du barrage du Laouzas.

Si certains secteurs ont souffert du recalibrage, d'autres restent préservés et l'on peut encore y pêcher de belles truites.



Le Gijou



C'est un affluent de l'Agoût qui prend sa source à Lacaune-les-Bains pour rejoindre l'Agoût à 3 kilomètres en aval de Vabre.

Il délimite le passage de 1^{ère} en 2^{ème} catégorie piscicole.

Très réputée, cette belle rivière qui descend à l'ouest de Lacaune-les-Bains est d'approche très facile, surtout de Gijounet à Vabre.

Le Gijou garde un régime et un cours très naturel, dans un environnement boisé et agréable.

Ses magnifiques truites expliquent l'affluence des pêcheurs.

Il fait également l'objet d'un contrat Natura 2000, reconnaissant ainsi sa richesse faunistique et floristique.

L'Arn

Comme l'Agoût, l'Arn nous arrive de l'Hérault.

Dans un milieu forestier très préservé, il présente une particularité presque unique en France, une population de moules perlières. Aussi est-il recommandé de ne pas piétiner dans le cours d'eau, sous peine de les faire disparaître.

Ces moules sont le témoin d'une très bonne qualité d'eau et sont l'une des raisons de la création du site Natura 2000 de la Vallée de l'Arn.

Le Thoré

Le Thoré, rivière classée en 1^{ère} catégorie piscicole, a retrouvé son aspect naturel même si la renouée du Japon, plante envahissante importée avec les peaux de laine, nous rappelle encore les stigmates de l'ancienne industrie.

Pour les passionnés de pêche à la truite, c'est un lieu de pratique sportive idéal ! Les affluents du Thoré permettent également de pêcher des truites sauvages, notamment sur le versant nord.



Le Candesoubre

Le ruisseau du Candesoubre se situe dans les départements du Tarn et de l'Hérault.

Il prend sa source dans la commune de Ferrals-les-Montagnes et se jette dans le Thoré en rive gauche sur la commune d'Albine.

LES LACS DES HAUTES TERRES D'OC

Le lac du Laouzas avec son barrage de type Voûte offre un plan d'eau de 262 hectares ouvert à la baignade. Il permet la pratique du nautisme (voile, canoë, planche à voile). Il offre aussi de nombreuses possibilités de pêche et notamment la pêche à la carpe.



Le lac des Saints-Peyres avec son barrage de type Poids établi sur l'Arn, affluent du Thoré. Son barrage mesure 60 mètres de haut avec une retenue de 180 hectares. De par sa situation géographique, le lac reste difficile d'accès (carte touristique disponible dans les Bureaux d'Information Touristique).



Le lac de la Raviège, classé « grand lac intérieur », avec son barrage de type Poids de 35 mètres de hauteur. Il se situe sur l'Agoût créant une retenue de 375 hectares à vocation électrique comme les autres lacs du secteur. Il fut mis en eau en 1957. Toutes les activités nautiques sont possibles, ainsi que le motonautisme à l'exception du jet ski.



Le lac de Vésoles avec son barrage de type Poids, sa superficie de 49 hectares, il est situé à 6 kilomètres de Fraïsse-sur-Agoût sur le ruisseau de Bureau, sous-affluent de l'Orb. Il est le plus sauvage de tous. Autrefois connu pour son Saut (cascade). Le site du Saut de Vésoles enchante par ses paysages. Un sentier balisé permet de faire le tour du lac.



LES MONITEURS-GUIDES DE PÊCHE ET LEURS SPÉCIALITÉS

Le moniteur-guide de pêche peut être spécialiste d'une ou plusieurs techniques de pêche. Que l'on désire s'initier, pratiquer ou se perfectionner à la pêche à la mouche, aux leurres, à la carpe, truite ou carnassiers, on choisira un moniteur guide spécialisé dans la technique de pêche souhaitée ou sur un poisson spécifique.

Un moniteur guide professionnel saura vous orienter et vous guider sur le choix du matériel, sa mise en pratique

et les sites de pêche favorables. Il est important qu'il soit aussi bon pédagogue que pêcheur. Ces deux éléments réunis seront un gage de qualité pour les pratiquants.

Faites confiance à votre moniteur-guide de pêche, il est là pour vous apprendre, vous faire comprendre, et vous permettre de prendre du plaisir en passant un agréable moment de détente au bord de l'eau.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les sites internet des Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Hérault et du Tarn :

www.pechetarn.fr/les-animations-ateliers-stages-peche.php#guides-peche

www.pecheherault.com



LE LABEL POUR LES HÉBERGEMENTS



Depuis de nombreuses années, les Fédérations de pêche ont créé une charte de qualité à destination des hébergements touristiques afin qu'ils puissent obtenir un label « Hébergement Pêche ».

Chaque Fédération Départementale est aujourd'hui libre de mettre en place ce label au sein de son territoire.

Cela se fait souvent en collaboration avec les instances du Département (Comité Départemental du Tourisme, Gîtes de France, Clévacances, Association pour le Tourisme et l'Hôtellerie de Plein Air), ou les partenaires touristiques locaux (Offices de Tourisme).

Les propriétaires de ces hébergements, situés à proximité d'un lieu de pêche, doivent être en mesure d'informer les pêcheurs sur leur loisir.

Ils doivent également répondre à plusieurs critères tels que la présence d'un local dédié à la pêche avec un évier, un réfrigérateur, un vivier, de la documentation...



Pour connaître la liste des hébergements labellisés, nous vous invitons à consulter les sites internet des Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Hérault et du Tarn :

www.pechetarn.fr/decouvrir-offre-peche-dans-le-tarn.php#peche-hebergements-specifiques
www.pecheherault.com

LES CONTACTS



Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut-Languedoc

Site internet : www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com

Tél. : 05 32 11 09 45 - Courriel : contact@tourismemlh.fr

Office de Tourisme Intercommunal Sidobre Vals et Plateaux



Site internet : www.sidobre-vallées-tourisme.com

Tél. : 05 63 74 63 38 - Courriel : accueil@sidobretourisme.fr

Office de Tourisme Thoré Montagne Noire

Site internet : www.tourisme-thoremontagnenoire.fr

Tél. : 05 63 37 69 70 - Courriel : tourisme@cc-thoremontagnenoire.fr



Fédération pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique du Tarn

3 et 5, rue des jardins neufs - 81100 Castres

Tél. : 05 63 35 55 56

Courriel : federation81@pechetarn.fr

Site : www.pechetarn.fr



Fédération départementale de l'Hérault pour la pêche et la protection du milieu aquatique

9, Mas de Carles - 34800 Octon

Tél. : 04 67 96 98 55

Courriel : pecheherault@gmail.com

Site : www.pecheherault.com



Carte interactive
Tarn



Carte interactive
Hérault

Crédit photos :

Smile Fishing, Gary Water, Office de Tourisme Sidobre, Vals et Plateaux, Agneau Fabian, Yannick Hervouet, Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Tarn, De beaux lents demain, N. Thibaut, Les Rives du lac.

Illustrations de poissons : Roger Swainston et Victor Nowakowski.



Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

27, avenue du Sidobre - 81260 Brassac

Tél. : 05 63 74 55 80 - Courriel : noelle.salvy@hautesterresdoc.fr

Site : www.hautesterresdoc.fr

Le Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc remercie les AAPPMA d'Anglès, de Brassac, de Boissezon, de Labastide-Rouairoux, de Lacaune-les-Bains, de Lacrouzette, de La Salvetat-sur-Agoût, de Murat-sur-Vèbre, de Roquecourbe, de Saint-Amans-Valtoiret, de Teillet Haut-Dadou, de Vabre, de Viane et de la Mare, les Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Tarn et de l'Hérault ainsi que les Bureaux d'Information Touristique du territoire pour leur implication dans la conception de ce document.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

